

Objet : Sécurité à bicyclette !

A L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA R.S.B. - SECTION V.T.C.

Bain de Bretagne, le 23 mars 2024

Bonjour à chacune et à chacun.

L'actualité et nos récents échanges de ces dernières semaines m'amènent à venir vers vous pour vous donner mon sentiment à propos de nos sorties hebdomadaires pour que sortir avec ou sans moteur rime toujours avec bonne humeur et avec bonheur.

L'actualité m'a focalisé sur les risques encourus lors de ces sorties à l'exemple de ce drame paru hier dans O.F. (*vendredi 22.03*): **Cyclistes fauchés - un mort et deux blessés graves.** Sur une petite route à Noyal-Chatillon-sur-Seiche- RD 286- une voiture croisait une douzaine de cyclistes et c'est le drame effroyable, la mort d'un homme de 38 ans et deux blessés graves !

Certes, il ne faut pas céder à la sinistrose, mais, depuis quelques semaines, j'entends ici et là des voix préconiser des itinéraires différents, je vois des participants ne pas toujours respecter les consignes et il m'a semblé important d'attirer l'attention de chacune et de chacun sur nos pratiques, sans que cela soit contraignant, bien au contraire : il s'agit avant tout de sécuriser nos pratiques pour le bien-être de tous.

Ainsi, nous avons la chance d'avoir des circuits peu ou pas circulés , voie verte et petites routes : Personnellement je préfère les emprunter avec la sécurité qu'ils offrent.

Pour ce qui est de la pratique du vélo, il est important de rappeler quelques principes de base :

- Sur la voie verte nous avons davantage de liberté certes, mais rappeler que doubler doit toujours se faire sur la gauche et en avisant la personne doublée (timbre ou vocalement).

- Sur les routes où des véhicules peuvent surgir à tout moment (exemple la portion entre Langerais et Sévignac-La Noé-Blanche) : file indienne avec des espaces pour permettre à un véhicule doublant les cyclistes de se rabattre si besoin. Le code de la route doit stipuler que l'on peut rouler de front à deux... je ne trouve pas cela sécurisant au regard de la largeur des dites routes. Même remarque pour ce qui est de doubler le prédécesseur. Également, la constitution de 2 groupes lorsque nous dépassons la quinzaine.

Enfin, un autre principe qu'il faut rappeler : chaque participant doit toujours être vu du groupe et si quelqu'un veut « pousser » un peu, il ne doit pas être invisible quitte à revenir vers le peloton et, là encore, signaler son retour pour ne pas provoquer un choc. Il nous faut un chef de file et un serre-file pour « encadrer l'ensemble des participants ». Si un participant quitte le groupe, il doit en aviser l'animateur quitte, d'ailleurs, à ce qu'un accompagnateur ne le laisse pas rentrer seul.

Vous conviendrez que ces quelques règles n'entachent en rien le plaisir de nous retrouver mais sont de nature à éviter des soucis.

Je reste bien entendu à votre écoute et avec mes amitiés,

Jean.